CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E92162** **VALABLE JUSQU'AU** **29/11/2026**

ÉDITÉ LE 18/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/10/2011

Raison sociale : PARAY LINO

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 05/11/2024

Capital : 20 000

19 BIS QUAI DE L'INDUSTRIE
71600 PARAY-LE-MONIAL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MACON

Siret : 535 358 337 00017

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 4312874

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 78831890

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 8831890

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 09 52 59 36 98 **Fax :**

Portable : 07 81 83 74 87

Responsabilité légale :
DODET ALEXANDRE PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : paraylino@gmail.com

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 557 690 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6224	Revêtements résilients "Système douche"	3	30/11/2022
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/11/2025 10:59

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.